

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Ross Reid (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je voudrais profiter des deux minutes qui me sont allouées pour résumer, si vous me le permettez, mes deux interventions de cette semaine sur la question.

La première chose que nous devons nous demander, c'est si nous voulons d'une industrie du pétrole et du gaz naturel sur la côte est du pays qui profitera à tous les Canadiens?

Il faut ensuite se demander comment les Canadiens, gouvernements et industries et personnes qui créent de l'emploi, de la richesse et des échanges commerciaux au Canada, vont s'y prendre pour réaliser ce projet.

Enfin, nous devons nous demander s'il est possible de satisfaire aux besoins et aux attentes de tous les intéressés dans un projet qui donnera lieu à d'autres projets et qui créera ces emplois et cette richesse?

Ces dernières années, le gouvernement de Terre-Neuve, le gouvernement du Canada et les sociétés pétrolières et gazières qui possèdent le savoir-faire, les ressources et le potentiel industriel nécessaires se sont concertés pour élaborer ce projet dans l'intérêt de chacun, bien sûr, mais aussi dans le but d'en faire profiter tous les Canadiens.

Nous ne sommes pas parvenus à formuler une proposition qui comble toutes les attentes. Nous n'y parviendrons jamais, c'est impossible! L'avantage de notre proposition, c'est que tout le monde y trouve son compte. C'est dans l'intérêt de tous les Canadiens, aujourd'hui et pour l'avenir.

À mesure qu'avancera l'exécution de ce projet, que seront conçus et réalisés d'autres projets, que des emplois seront créés et que nous verrons des gens de partout au pays contribuer à la matérialisation de ce projet, force sera de reconnaître que la contribution financière du gouvernement et des contribuables canadiens en aura valu le coup. Quand tous les Canadiens verront les avantages que procure l'implantation d'une industrie pétrolière et gazière extracôtière sur la côte est du pays et constateront que cette industrie nous rendra concurrentiels, ce projet fera des petits.

Les détracteurs de ce projet n'ont pas les intérêts de notre pays à coeur. Ils ne sont pas raisonnables. . .

Des voix: Bravo!

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre! Comme il est 1645, en vertu de l'ordre adopté conformément à l'article 78 du Règlement le mardi 2 octobre 1990, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la troisième lecture du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. DeBlois): Que l'on convoque les députés.

(La motion de M. Epp, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant.)

(Vote N° 302)

POUR

Députés

Allmand	Anawak
Anderson	Andre
Arseneault	Assad
Atkinson	Attewell
Bellemare	Belsher
Bird	Bjornson
Blais	Blenkarn
Blondin	Boudria
Bourgault	Boyer
Browes	Cadieux
Campbell (Vancouver Centre)	Cardiff
Casey	Catterall
Chadwick	Champagne (Champlain)
Charest	Clark (Brandon-Souris)
Cole	Collins
Cook	Cooper
Copps	Corbeil
Corbett	Côté
Crawford	Crosby (Halifax West)
Danis	Darling
DeBlois	de Cotret
Della Noce	Desjardins
Dick	Dingwall
Dorin	Duplessis
Edwards	Epp
Fee	Ferland
Finestone	Fontaine
Foster	Fretz